



- Frais médicaux Monde entier jusqu'à 300.000 € et USA-Canada jusqu'à 1.000.000 €
- Prise en charge directe en cas d'hospitalisation

À PARTIR DE :

**54€** / mois  
 TARIF FAMILLE ACCOMPAGNANT

Cette couverture offre les services essentiels du Plan Santé. Une formule idéale pour les voyageurs "sac à dos" et "tour du monde".

Ce **BON PLAN** présente une réelle alternative économique pour les budgets les plus serrés.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE

JUSQU'À 12 MOIS  
 RENOVELABLE

RÉSIDENCE

PAYS DE L'UNION  
 EUROPÉENNE

NATURE DU SÉJOUR

JEUNE, ÉTUDIANT,  
 LONG SÉJOUR

DESTINATION

MONDE ENTIER,  
 sauf pays exclus\*

LIMITE D'ÂGE

AVANT 50 ANS

GARANTIES



 **infos**

- Aucun questionnaire médical préalable.

RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

**COTISATION PAR PERSONNE HORS USA/CANADA**

- Réduction de 20 % pour les titulaires de la CEAM à destination de l'Europe.-

Durée du séjour	Avant 35 ans	Avant 50 ans
1 à 3 mois	176 €	240 €
4 mois	238 €	320 €
5 mois	297 €	410 €
6 mois	356 €	490 €
7 mois	416 €	565 €
8 mois	466 €	630 €
9 mois	515 €	695 €
10 mois	561 €	760 €
11 mois	605 €	820 €
12 mois	659 €	880 €

Tarifs accompagnant	Moins de 18 ans	Moins de 35 ans	Moins de 50 ans
	35 € / mois	50 € / mois	65 € / mois

Renfort destination USA/CANADA	Moins de 18 ans	Moins de 35 ans	Moins de 50 ans
	1 € / jour minimum 15 €	1,5 € / jour minimum 30 €	2 € / jour minimum 45 €

**LES RENFORTS**

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

**FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE : à partir de 210 €**

Extension jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et/ou définitif de l'assuré.

**AVA SPORT+ : 10 € par mois**

Extension des frais de recherche portés à 25.000 € et rachat d'exclusion pour la pratique de sports dangereux et intensifs au titre de l'assistance et des frais médicaux.

**LES OPTIONS**

- à souscrire le jour de l'adhésion -

**ANNULATION "VOL SEC" : à partir de 30 €**

**AVA TECH+ : à partir de 15 € par mois**

Remboursement des biens nomades jusqu'à 3.000 €

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 BAGAGES	<b>PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximum : <b>2.000 €</b> par assuré</li> <li>• Franchise 15 €</li> <li>• Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie.</li> </ul>
 FRAIS MÉDICAUX	<b>FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER</b>	Maximum : <b>1.000.000 €</b> pour les USA-Canada Maximum : <b>300.000 €</b> pour le reste du monde
	<b>EN CAS D'HOSPITALISATION</b> <i>(APPEL OBLIGATOIRE AU CENTRE D'ASSISTANCE)</i>	Prise en charge au 1 <sup>er</sup> euro, à concurrence de 100 % des frais réels
	<b>HORS HOSPITALISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement <b>100 % des frais réels</b></li> <li>• Sans franchise sauf USA-Canada franchise de <b>30€</b></li> </ul>
	<b>SOINS DENTAIRES D'URGENCES</b>	• Remboursement <b>100 % des frais réels</b> . Max. <b>300 €</b>
	<b>FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE</b> <i>PLAFONNÉS SUR LA BASE ET LE TAUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximum en cas d'hospitalisation : <b>1.000.000 €</b></li> <li>• Maximum hors hospitalisation : <b>15.000 €</b></li> </ul>
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	<b>ENVOI DE MÉDICAMENTS</b> <i>(INDISPENSABLES ET INTROUVABLES SUR PLACE)</i>	Frais réels
	<b>ENVOI D'UN MÉDECIN SUR PLACE À L'ÉTRANGER</b>	Frais réels
	<b>TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL</b>	Frais réels
	<b>RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE</b>	Frais réels
	<b>RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ DANS SON PAYS D'ORIGINE</b>	Frais réels
	<b>PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT</b> ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	Billet aller-retour <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximum par personne et par jour : <b>50 €</b></li> <li>• Maximum : <b>500 €</b></li> </ul>
	<b>PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximum par personne et par jour : <b>50 €</b></li> <li>• Maximum : <b>500 €</b></li> </ul>
	<b>RETOUR DES ACCOMPAGNANTS</b> ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SÉJOUR	Billet retour simple <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximum par personne et par jour : <b>50 €</b></li> <li>• Maximum : <b>500 €</b></li> </ul>
	<b>RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ</b>	Billet aller-retour
	<b>ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER</b>	Maximum par Assuré : <b>3.000 €</b>
	<b>CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER</b>	Maximum par Assuré : <b>7.500 €</b>
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS</b>	Maximum par Assuré : <b>5.000 €</b>	
 INCIDENT VOYAGE	<b>AVANCE DE FONDS</b>	Maximum par Assuré : <b>500 €</b>
	<b>TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS</b>	Frais réels
 IND. ACCIDENT	<b>CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL</b>	Par assuré : <b>8.000 €</b>
	<b>CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE</b>	Jusqu'à : <b>40.000 €</b> , franchise 30%
 RESP. CIVILE	<b>RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximum dommages corporels : <b>4.500.000€</b></li> <li>• Maximum dommages matériels : <b>450.000 €</b></li> <li>• Franchise par sinistre <b>80 €</b></li> </ul>

**PIONNIER DE L'ASSURANCE VOYAGE  
ET DE L'ASSISTANCE DEPUIS 1981**



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI  
GOBYAVA ET GÉREZ  
VOTRE ASSURANCE  
EN QUELQUES CLICS !

**WWW.AVA.FR**  
info@ava.fr  
01.53.20.44.20

## LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

Dans un souci de transparence, nous vous présentons les principales exclusions de ce contrat. Vous trouverez les détails et informations complémentaires sur nos **Conditions Générales**.

### EXCLUSIONS SPÉCIFIQUES AUX GARANTIES ASSISTANCE ET FRAIS MÉDICAUX

Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.

La grossesse, les frais liés à la maternité et les interruptions volontaires de grossesse.

Les vaccins, les traitements de confort, les frais de lunettes, verres de contact, prothèses de toute nature, bilans de santé, examens et tests ou traitements de routine (ex.: acné, allergies, mal de dos, contraception, etc.), préventifs ou de contrôle non consécutifs à un accident ou maladie garantis.

### EXCLUSIONS COMMUNES À TOUTES LES GARANTIES

L'absorption de drogues, stupéfiants, substances analogues et médicaments non prescrits par une autorité médicale habilitée et leurs conséquences.

Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré.

Les maladies nerveuses ou mentales.

La pratique sportive à titre professionnel, la pratique d'une course amateur nécessitant l'utilisation d'un engin à moteur et l'utilisation d'un ULM, deltaplane, aile volante, parachute ou parapente.

## QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Vous trouverez ci-dessous la procédure à adopter pour la garantie Frais Médicaux à l'étranger. Consultez les **Modalités en cas de sinistre** pour en savoir plus.

### HOSPITALISATION & ASSISTANCE

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j  
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada)  
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

### SOINS MÉDICAUX HORS HOSPITALISATION

Vous avancez les frais et demandez le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via votre espace client sur AVA.FR, par mail à [sinistres@ava.fr](mailto:sinistres@ava.fr), ou encore via l'application GObyAVA.

### ATTENTION

Pour les demandes d'indemnisation de **plus de 800 €**, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.

**PIONNIER DE L'ASSURANCE VOYAGE  
ET DE L'ASSISTANCE DEPUIS 1981**